



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

Les Résolutions de Lille

Le CMDT a tenu les 02 et 03 JUILLET 2011 à LILLE son deuxième congrès.

Cet événement sans précédent a regroupé la communauté togolaise vivant à l'extérieur des frontières nationales, qui, consciente de sa responsabilité vis-à-vis des générations présentes et à venir a choisi de travailler sur le sujet suivant :

Quel Togo voulons-nous laisser aux générations futures ? Et ce dans trois directions :

- *Une diaspora togolaise mobilisée et engagée pour l'intérêt général*
- *Une jeunesse togolaise mieux prise en compte, formée et investie*
- *Un Togo libre et prospère*

A l'issue des travaux, le Congrès a adopté LES RESOLUTIONS SUIVANTES :

CONSIDERANT la mobilisation effective de cette communauté, partie intégrante du peuple togolais, et sa détermination clairement affirmée, à contribuer aux efforts et sacrifices de la population togolaise dans sa longue lutte en vue de la conquête de ses droits fondamentaux ;

CONSIDERANT la volonté exprimée, à maintes reprises par la Diaspora togolaise, à travers des actes concrets de solidarité qu'elle n'a cessé de poser individuellement et ou collectivement, en faveur du peuple togolais ;

FAISANT LE CONSTAT de la détermination clairement affirmée de cette communauté à prendre sa part de responsabilité dans la satisfaction des aspirations essentielles du peuple togolais dans le cadre d'un Etat de droit respectueux des valeurs de démocratie, de solidarité et des droits de l'Homme, indissociables de l'objectif stratégique de développement économique, social et culturel du pays ;

SE FONDANT sur les conclusions de ses travaux, le Congrès s'est attaché à énoncer des pistes d'actions concrètes contribuant à la restauration de la confiance et au développement, priorités qui portent sur :

- la construction d'un Etat de droit fondé sur une véritable démocratie qui favorise le dialogue, l'écoute, la tolérance et le respect des différences ;
- la refondation d'un système éducatif adapté aux besoins et aux réalités socio-éducatives du pays et ouvert sur le monde ;
- La santé, l'économie et le développement culturel et social, fondés sur les valeurs de partage équitable des responsabilités et des ressources ;

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte : 17515 00600 08000108039/90 ou sur son site

SOUCIEUX de l'aggravation de la dépendance du Togo vis-à-vis de l'extérieur et la dégradation généralisée de la situation économique, sociale et politique caractérisée par les mouvements sociaux, les restrictions des libertés fondamentales notamment la nouvelle réglementation des manifestations et les tentatives de modification de la Constitution

REITERE son engagement en faveur d'un Etat de droit, de la bonne gouvernance, du développement économique et social, et de la fin de l'impunité, priorités qui doivent se traduire sans délai par l'amélioration du pouvoir d'achat, dans des réalisations et des solutions concrètes, tangibles et visibles;

EXIGE du Gouvernement togolais qu'il se mette en conformité avec ses propres déclarations, par la voix de Madame Dédé Ahoefa EKOUE, Ministre chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, relatives à un recensement simultané dans les représentations consulaires et sur le territoire national conformément au Décret N. 2008-068/PR du 21 juillet 2008;

EXIGE le respect scrupuleux du principe de l'inviolabilité des campus universitaires par les forces armées togolaises ;

RAPPELLE aux autorités togolaises que l'éducation, la formation et la santé constituent les clés de succès du développement économique et social et les exhorte à réaffecter à ces secteurs les moyens nécessaires ; car le combat aujourd'hui doit être définitivement celui des « matières grises » et du savoir-faire, après le fiasco d'une société de l'affairisme basé sur une économie de rente et des « matières premières »

REAFFIRME son engagement à œuvrer activement pour l'Etat de droit et le développement du Togo.

INVITE le Gouvernement et la Communauté Internationale à soutenir la Diaspora Togolaise non pas sur une base budgétaire mais sur la base de projets.

Fait à Lille, le 03 JUILLET 2011.

Le Congrès.

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte : 17515 00600 08000108039/90 ou sur son site